

# Modes de financement et modalités de paiement

## Modes de financement

Les paiements peuvent s'effectuer comme suit :

- Par virement
- Par chèque
- En espèces
- Par carte bancaire (à Dole)

## Les financements possibles sont :

- Financement personnel (auto-école agréée pour le permis à 1€ par jour)
- Organismes de financement divers ( Conseil Départemental, Région Bourgogne-Franche Comté, Mission locale, Mairies...) . Les financements par Pôle Emploi ne sont pas acceptés.

Avant le passage de l'examen : votre compte doit être soldé.